

Déjà cinq ans d'activités industrielles sur le polder de Brest **Après une première étape réussie, une nouvelle page va s'écrire avec *InFlow***

Cinq ans après l'arrivée des premières activités industrielles dédiées à l'éolien en mer, le polder de Brest franchit une nouvelle étape. À l'occasion du départ du dernier chargement de mâts assemblés par Haizea Breizh, à destination du parc éolien en mer de Dieppe – Le Tréport, la Région Bretagne et BrestPort ont réuni les acteurs qui ont contribué à faire émerger et à développer cette nouvelle activité industrielle.

Ce rendez-vous a notamment réuni **Jean-Yves Le Drian**, ancien ministre et ancien Président de la Région Bretagne, **Loïg Chesnais-Girard**, Président de la Région Bretagne et Président du Conseil de surveillance de BrestPort, **Maël De Calan**, Président du Département du Finistère, **Stéphane Roudaut**, Maire-Président de Brest Métropole, **Didier Le Gac**, député du Finistère et **Christophe Chabert**, Président du Directoire de BrestPort, ainsi que les entreprises et partenaires mobilisés depuis cinq ans autour du terminal EMR.

À horizon 2027, 50 hectares de surfaces industrielles disponibles

Depuis 2021, le polder de Brest accueille les activités industrielles d'**Haizea Breizh**, qui y assemble des mâts d'éoliennes destinés aux premiers parcs éoliens en mer français. En collaboration avec ses partenaires industriels, dont **SPIE Industrie**, l'entreprise a notamment contribué à la fabrication des mâts destinés aux **parcs de Saint-Brieuc, Yeu-Noirmoutier et Dieppe – Le Tréport**.

En 2025, Haizea Breizh et SPIE ont franchi le cap symbolique des **100 mâts produits sur le polder de Brest**. Cette activité illustre la capacité du site à accueillir des opérations industrielles de grande ampleur et à inscrire le port de Brest dans les chaînes de valeur européennes de l'éolien en mer, parallèlement à son positionnement stratégique sur la réparation navale et à son rôle moteur pour l'économie locale sur les filières traditionnelles.

Le terminal EMR est aujourd'hui doté d'un **quai de 400 mètres dédié aux colis lourds**, d'une plateforme de manutention de 100 mètres de profondeur et de surfaces industrielles de plus de 50 hectares, qui seront pleinement disponibles à l'horizon 2027. Ces infrastructures résultent d'un investissement de **250 M€ engagé majoritairement par la Région Bretagne, propriétaire du port**, pour aménager le polder.

Une première étape avant l'éolien flottant

La Région avait, dès 2013, engagé un plan de développement structurant pour permettre au port de Brest d'accueillir les industries liées aux énergies marines renouvelables. Le polder constitue aujourd'hui l'un des principaux investissements réalisés par la Région pour accompagner cette ambition. Ces cinq dernières années ont démontré la pertinence des choix engagés et ouvrent désormais une nouvelle phase.

InFloW : préparer le prochain cycle industriel

Cette nouvelle étape se concrétise à travers **InFloW**, projet porté par la société portuaire BrestPort et la Région Bretagne pour adapter et renforcer les infrastructures du terminal aux besoins des futurs projets d'éolien en mer, notamment flottant.

Ce projet bénéficie d'un soutien de **plus de 58 M€ dans le cadre de France 2030**, opéré par l'ADEME. Il doit notamment permettre de renforcer les capacités du port pour accueillir des activités liées à **la fabrication, à l'assemblage, au stockage et à la logistique des composants des futures éoliennes flottantes**. L'objectif est de consolider la vocation industrielle du polder et de permettre à Brest de contribuer aux prochains développements de l'éolien en mer, **en Atlantique et en mer Celtique**.

Une dynamique collective appelée à se poursuivre

Au-delà des infrastructures, ces cinq années ont permis de structurer autour du polder un écosystème associant **industriels, entreprises sous-traitantes, acteurs portuaires, collectivités, services de l'État et acteurs de la formation et de la recherche**.

La prochaine étape devra permettre de prolonger cette dynamique et de favoriser l'accueil de nouvelles activités industrielles sur le port de Brest. **Après cinq années consacrées aux premiers parcs éoliens en mer français, le polder de Brest ouvre ainsi un nouveau chapitre : celui d'un site industriel prêt à accompagner le développement de l'éolien posé et flottant.**

Ils ont dit à ce propos :

"Dès 2011, il y a quinze ans, nous avons fait le choix de donner à Brest tous les atouts pour devenir un site industriel de référence dans les énergies marines. Leur développement constituait l'un des trois piliers du Pacte électrique breton. Notre ambition était de faire de cette transition énergétique une véritable opportunité de développement industriel pour la Bretagne, en préparant Brest à accueillir d'abord l'éolien posé, puis l'éolien flottant. Le polder est né de cette ambition. Voir aujourd'hui les mâts assemblés à Brest équiper les parcs éoliens français donne tout son sens à ce choix collectif. C'est une grande satisfaction et la démonstration de ce qu'un territoire peut accomplir lorsqu'il partage une vision et se donne les moyens de la concrétiser."

Jean-Yves Le Orian, ancien ministre et ancien Président de la Région Bretagne

"Il y a quelques années, nous faisons le choix d'investir dans le polder de Brest pour permettre à la Bretagne de prendre toute sa place dans l'industrie des énergies marines. Cinq ans d'activité industrielle ont montré que ce choix était le bon pour le territoire. Avec InFloW, nous préparons la suite, notamment dans l'éolien flottant. Nous avons aujourd'hui les infrastructures, les compétences et l'expérience pour accueillir de nouvelles activités industrielles. Nous souhaitons que de nouvelles entreprises s'implantent ici. C'est tout le travail que nous menons aujourd'hui."

Loïc Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne

"Ces cinq années ont permis de démontrer ce que le polder pouvait apporter à une filière industrielle émergente. Aujourd'hui, nous disposons d'un site, d'infrastructures et d'une expérience industrielle qui nous permettent d'envisager la suite avec une ambition renouvelée. Avec InFloW, nous voulons faire de Brest un outil industriel adapté aux besoins des prochaines générations de projets d'énergies marines."

Christophe Chabert, Président du Directoire de BrestPort

« Le port est le poumon économique de Brest et du Finistère. Ce qui s'est construit sur le polder en cinq ans, ce sont des emplois industriels durables et une filière qui s'ancre ici. L'engagement de la Région, hier pour aménager le polder et aujourd'hui avec InFloW, conforte cette trajectoire. Brest métropole sera aux côtés de BrestPort pour accueillir les entreprises qui feront la prochaine étape, celle de l'éolien flottant. »

Stéphane Roudaut, maire de Brest, président de Brest métropole

« Depuis 2017, la France a fortement accéléré le déploiement de l'éolien en mer. Alors qu'aucun parc commercial n'était en service à cette date, quatre sont aujourd'hui opérationnels, sept sont en cours de réalisation (cinq en développement et deux en construction), et l'AO10, lancé en avril 2026, prévoit onze nouveaux projets. En réduisant notre dépendance aux énergies fossiles importées, l'éolien en mer contribue pleinement à l'objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. C'est aussi un levier de notre souveraineté énergétique. Avec le projet Inflow, Brest conforte le choix avant-gardiste qu'elle a fait en faveur de cette énergie et affirme son rôle stratégique dans son développement. »

Didier Le Gac, député du Finistère

« Le développement du port de Brest est un enjeu majeur pour l'attractivité et l'économie du Finistère. En cinq ans, le polder a démontré qu'un beau projet industriel pouvait prendre racine ici, créer des emplois et contribuer au développement de tout un territoire. Notre ambition est désormais que cette réussite profite pleinement au Finistère et aux Finistériens, en attirant de nouvelles entreprises et de nouveaux emplois. Le Département y prendra toute sa part, dans le cadre de ses compétences, pour renforcer l'attractivité du Finistère, favoriser l'accès à l'emploi et accompagner les grands projets qui préparent l'avenir du territoire. »

Mael De Calan, président du département du Finistère

.....